



**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
REÇOIT LE PRÉSIDENT
DU PARLEMENT GREC**

Page 08

LE HAUT CONSEIL DE LA DIASPORA SCIENTIFIQUE REÇU PAR TEBBOUNE

Un levier stratégique pour l'économie de la connaissance

Page 07



**SAYOUD LORS DE L'INSTALLATION DES WALIS DE NAÂMA,
EL ABIODH SIDI CHEIKH ET D'EL ARICHA**



**«Le premier
bénéficiaire
de la réforme
administrative
est le citoyen »**

Page 09

**POUR ÉVITER LE SCÉNARIO
DES LOCALES DE 2021**



**Le FLN ouvre la course aux
candidatures à Oran avec 93 dossiers**

Page 02

HOMMAGE À UNE FIGURE DU BARREAU D'ORAN



**La Maison de l'avocat portera le nom
de l'ancien bâtonnier Mohamed Zahdour**

Page 02

POUR ÉVITER LE SCÉNARIO DES LOCALES DE 2021

Le FLN ouvre la course aux candidatures à Oran avec 93 dossiers

Habib Benaouda

La préparation des prochaines élections locales s'accélère au sein du Front de libération nationale (FLN) à Oran. Dans la commune d'Oran, les dix kasma du parti ont déposé au total 93 dossiers de candidature, en prévision de la confection de la liste qui devra concourir pour les 43 sièges de l'Assemblée populaire communale (APC). Sur les 93 dossiers enregistrés, seuls 50 candidats seront retenus pour constituer la liste électorale du parti dans la capitale de l'Ouest. Une première étape qui ouvre désormais la voie à l'examen des candidatures, avant la sélection définitive des postulants appelés à représenter le FLN lors du scrutin du 28 novembre prochain.

La sélection entre dans une phase plus structurée

L'étude des dossiers devrait débuter dans les prochains jours, après l'arrivée des superviseurs désignés par le secrétaire général du parti pour encadrer le processus de sélection des candidats

dans les 26 communes de la wilaya, ainsi que pour la liste destinée à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Au niveau de la mouhafadha, la commission des candidatures aura pour mission d'examiner les dossiers déposés et de procéder à leur classement. Elle sera composée des membres du bureau de la mouhafadha, des membres du comité central résidant dans la wilaya, ainsi que des parlementaires des deux chambres. L'examen devrait se faire liste par liste, à partir de plusieurs critères liés aux candidatures, avant la phase de validation. Les listes retenues seront ensuite transmises aux instances habilitées de la direction centrale pour la décision finale.

Un intérêt particulier pour les grandes communes

La sélection revêt un enjeu particulier pour cinq listes considérées comme stratégiques, à savoir celles des quatre communes de la wilaya comptant plus de 100 000 habitants — Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi et Es-Senia — ainsi que la liste de l'APW. Leur composition finale devrait



relever directement du secrétaire général du parti, compte tenu de leur poids électoral. Pour l'APW, pas moins de 153 militants auraient déjà manifesté leur volonté de se porter candidats, alors que la liste ne pourra finalement compter que 62 noms. Cette mobilisation intervient dans un contexte de réorganisation de la présence du FLN dans les assemblées élues de la wilaya. Lors des précédentes élections locales, le parti n'avait notamment pas réussi à intégrer l'APC d'Oran

ni celle d'Aïn El Kerma, et n'avait pas obtenu de représentation à l'APW. À travers cette nouvelle opération de sélection, la direction locale du parti entend donc préparer des listes plus ouvertes à la compétition et élargir la participation dans les différentes communes. Les prochains jours devraient ainsi être marqués par une activité accrue au siège de la mouhafadha, au centre-ville d'Oran, avec l'examen, le classement puis la validation progressive des candidatures.

HOMMAGE À UNE FIGURE DU BARREAU D'ORAN

La Maison de l'avocat portera le nom de l'ancien bâtonnier Mohamed Zahdour

**H. Nassira**

La future Maison de l'avocat d'Oran sera baptisée du nom du professeur et ancien bâtonnier Mohamed Zahdour, en hommage à son parcours professionnel et universitaire. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, implantée à Es-Seddikia, ont atteint un taux d'avancement de 93 %, selon l'Ordre des avocats du barreau d'Oran. La

mise en service devrait intervenir après l'achèvement des dernières opérations de construction et d'équipement.

Le projet constitue une nouvelle étape dans le développement des structures de l'Ordre des avocats d'Oran, qui accorde une place croissante à la formation et au perfectionnement professionnel.

Au-delà de sa mission traditionnelle de défense devant les juridictions, l'avocat est appelé à accompagner les évolutions de son environnement juridique et institutionnel, tout en mettant son expertise au service du citoyen et des différents secteurs d'activité.

Un espace dédié à la formation

La formation continue s'est ainsi imposée comme l'un des axes majeurs de l'action de l'Ordre.

Les mutations que connaît la profession, notamment sous l'effet de la transformation numérique, de l'évolution des pratiques judiciaires et de la multiplication des réformes législatives, nécessitent une actualisation régulière des connaissances.

C'est dans cette perspective que des journées d'étude et des rencontres de formation sont organisées en coordination avec la Cour d'Oran.

Elles réunissent des universitaires, des experts, des spécialistes en criminologie et des enseignants de la faculté de droit, mais également d'anciens bâtonniers, des conseillers, des magistrats et d'anciens procureurs généraux.

Ces rencontres permettent de confronter les expériences et de renforcer les compétences professionnelles des avocats. La future Maison de l'avocat, située à Es-Seddikia, face à l'hôtel « Liberty », viendra justement offrir un cadre permanent à ces activités.

Une salle de conférences aménagée au premier étage sera destinée à accueillir les réunions, colloques, rencontres professionnelles et journées d'étude.

L'objectif est de permettre aux avocats de suivre les évolutions de la législation, d'approfondir leurs connaissances

et de bénéficier de l'expérience de praticiens et de spécialistes du droit.

Un projet lancé en 2007

La réalisation de cette infrastructure remonte à plusieurs années. Le terrain avait été acquis en 2007, tandis que les travaux de construction ont été effectivement lancés sous le mandat de l'ancien bâtonnier Zahdour Sahli, a indiqué l'actuel bâtonnier, Omar Bergham. Composée d'un rez-de-chaussée et de quatre étages, la Maison de l'avocat regroupera plusieurs espaces destinés aux activités professionnelles et de formation. Pour l'actuel bâtonnier, cette nouvelle structure constitue un acquis important pour le barreau d'Oran, notamment en matière de développement des activités de l'Ordre et de coordination avec les institutions judiciaires. À travers ses différentes actions, l'Ordre des avocats réaffirme également son engagement en faveur de la défense des droits, de la consécration des principes du procès équitable et du renforcement de l'accès des citoyens au conseil juridique.

Un hommage au professeur Mohamed Zahdour

Le choix de donner à la Maison de l'avocat le nom du professeur docteur Mohamed Zahdour vient consacrer une carrière à la croisée du barreau et de l'université. Ancien bâtonnier et enseignant de droit à l'Université d'Oran, il est également l'auteur de travaux de recherche dans le domaine des droits et des sciences juridiques. Durant son parcours universitaire, il a contribué à la formation de plusieurs générations d'étudiants, dont certains occupent aujourd'hui des postes de responsabilité, notamment dans les secteurs de la justice et de l'administration. Il a également publié plusieurs ouvrages scientifiques utilisés dans les universités algériennes, parmi lesquels « Labrége des modes civils de preuve dans la législation algérienne ». Le barreau d'Oran compte actuellement 1 972 avocats. Cet effectif devrait connaître une nouvelle hausse avec l'arrivée prochaine d'une promotion nationale de 2 000 diplômés ayant obtenu le certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CHIRURGIE THORACIQUE MINI-INVASIVE

300 spécialistes nationaux et étrangers réunis à l'EHU d'Oran



Meriem B

La chirurgie thoracique mini-invasive gagne du terrain en Algérie et l'EHU 1er-Novembre d'Oran entend accompagner cette évolution. Le service de chirurgie thoracique de l'établissement organise, les 27 et 28 septembre, les premières Journées internationales consacrées à cette discipline, avec la participation de quelque 300 médecins et de spécialistes venus de plusieurs pays.

Placée sous le thème « Chirurgie thoracique mini-invasive en Algérie : avancées actuelles et perspectives », cette rencontre réunit des praticiens algériens et des experts de France, de Turquie, de Libye, d'Égypte et de Tunisie. Au-delà des échanges scientifiques, les deux journées se veulent un espace de transmission des techniques et d'accompagnement des jeunes chirurgiens dans un domaine en pleine évolution.

Le programme s'ouvre sur un état des lieux de la chirurgie thoracique mini-invasive en Algérie, avec un éclairage particulier sur les expériences développées dans les principaux centres du pays. Les participants aborderont ensuite les perspectives de la chirurgie robotique dans le monde arabe, avant d'examiner les différentes applications de la chirurgie mini-invasive au

niveau du poumon, du médiastin et de la plèvre.

Des interventions chirurgicales filmées seront également présentées aux participants afin d'illustrer concrètement les techniques utilisées. Une place particulière est réservée aux jeunes praticiens, à travers un atelier pratique consacré notamment à la bronchoscopie rigide, ainsi qu'à la présentation de leurs travaux sous forme de posters électroniques.

Des interventions lourdes réalisées par de petites incisions

Pour le professeur Rachid Kacemi, chef du service de chirurgie thoracique de l'EHU d'Oran, l'intérêt de cette évolution apparaît particulièrement dans les interventions thoraciques majeures. Le service a déjà réalisé 107 interventions chirurgicales par voie endoscopique, dont 32 portant sur le tissu pulmonaire, notamment des lobectomies et des résections pulmonaires. Des interventions du médiastin, dont des thymectomies, sont également pratiquées selon cette approche.

L'évolution est considérable par rapport à la chirurgie thoracique conventionnelle. Des opérations qui nécessitaient auparavant une ouverture importante du thorax peuvent désormais être réalisées à travers

de petites incisions, avec l'aide de la vidéo et d'instruments adaptés.

« Nous pouvons réaliser la même intervention avec des ouvertures qui ne dépassent pas 1,5 centimètre », explique le professeur Kacemi, mettant en avant les principaux bénéfices de cette approche : moins de douleurs postopératoires, une durée d'hospitalisation réduite et une récupération plus rapide. Parmi les interventions les plus significatives réalisées au service figure notamment la lobectomie pulmonaire, une chirurgie lourde qui consiste à retirer un lobe du poumon et qui implique la manipulation de structures vasculaires importantes. Là encore, l'approche mini-invasive permet d'extraire la pièce opératoire par une ouverture nettement plus réduite que celle requise par la chirurgie classique.

L'enjeu de la diffusion des techniques modernes

La rencontre d'Oran revêt également une dimension régionale. Le professeur Aymen Masri, président de la Ligue arabe de chirurgie thoracique, a insisté sur l'importance de renforcer les échanges entre les spécialistes algériens et leurs homologues arabes. Pour lui, l'Algérie figure parmi les pays ayant posé des bases importantes pour le développement de la chirurgie thoracique moderne. L'enjeu est désormais de consolider ces acquis, de développer les équipements et les techniques et surtout d'élargir l'accès à ces pratiques aux différentes régions du pays.

La coopération scientifique et le partage d'expérience apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour accompagner cette mutation. À travers ces premières Journées internationales, l'EHU d'Oran veut non seulement mettre en avant l'expérience acquise par son service, mais également contribuer à structurer une dynamique de formation et de coopération autour de la chirurgie thoracique mini-invasive en Algérie.

FORMATION SPÉCIALISÉE DES AIDES-SOIGNANTS

Les inscriptions des candidats admis lancées au CHUO

Sarah M

Les inscriptions des candidats admis au concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée d'aide-soignant de santé publique, au titre de l'année 2026, ont été lancées hier, dimanche, au niveau des sections annexes du Centre hospitalo-universitaire d'Oran.

L'opération, placée sous la supervision du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Kaci Abdallah, a été encadrée par la secrétaire générale de la DSP, Nouria Belarbi, en présence des responsables chargés de la formation paramédicale.

Étaient notamment présents la responsable du bureau de la formation de la DSP d'Oran, le directeur pédagogique de l'Institut de formation paramédicale de Relizane, le directeur des sections annexes d'Oran, ainsi que le chef de service et le responsable de l'annexe d'Oran.

Cette nouvelle étape intervient après la proclamation des résultats du concours et ouvre la voie à l'entrée en formation des candidats retenus pour rejoindre le corps des aides-soignants de santé publique. L'opération d'inscription constitue ainsi une phase préalable à leur prise en charge pédagogique au sein des structures de formation concernées.

La rentrée pédagogique est fixée au 25 octobre 2026, date à laquelle les candidats inscrits entameront officiellement leur parcours de formation spécialisée.

À travers ce dispositif, la Direction de la santé et de la population d'Oran poursuit la mise en œuvre des actions de formation destinées à renforcer les compétences et les effectifs des personnels paramédicaux, au service des établissements publics de santé de la wilaya.

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SOINS À L'EHS D'OUED TLÉLAT

Un centre de transfusion sanguine et une unité de médecine interne mis en service

M. B

L'offre de soins vient de franchir un nouveau cap à Oued Tlélat avec la mise en service, hier dimanche, de deux structures au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médicales et chirurgicales « Moudjahid Mahmoudi Mohamed » : un centre de transfusion sanguine et une unité de médecine interne. Deux nouvelles capacités appelées à renforcer la prise en charge des patients et à desserrer la pression qui pèse sur les autres établissements de santé de la wilaya d'Oran.

La mise en service du centre de transfusion sanguine constitue l'un des principaux points forts de cette opération. Sa création répond à un besoin important pour cet établissement qui accueille un nombre conséquent de patients, notamment dans le cadre des in-

terventions chirurgicales. Le centre a obtenu la validation de l'Agence nationale du sang (ANS), après vérification de l'ensemble du circuit du sang et de la conformité des installations aux normes requises.

Une activité désormais assurée sur place Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour permettre au centre d'assurer ses missions dans de bonnes conditions. Selon la secrétaire générale de la direction de la santé et de la population d'Oran, Nouria Belarbi, l'établissement a été doté des équipements médicaux et du mobilier nécessaires, conformément aux directives de l'ANS. Des personnels spécialisés et des paramédicaux ont également été affectés à cette nouvelle structure.

Jusque-là, l'établissement dépendait notamment de l'EHU d'Oran pour certaines analyses liées au sang. L'ouverture de ce centre

permet désormais de rapprocher cette activité de l'établissement et de renforcer son autonomie dans la prise en charge des patients. Un enjeu d'autant plus important pour la population de la daïra de Oued Tlélat, située à une trentaine de kilomètres d'Oran.

Une unité pluridisciplinaire de 20 lits L'autre structure mise en service est l'unité de médecine interne, qui dispose actuellement d'une capacité de 20 lits, extensible à 30. Sa particularité réside dans la diversité des spécialités prises en charge, avec la médecine interne, l'endocrinologie, la cardiologie, la pneumologie et les maladies infectieuses.

L'unité a été dotée des équipements médicaux nécessaires et bénéficie de la présence de spécialistes dans les différents domaines concernés. Pour le directeur de l'établissement, Loudi Ben Ali, son ouverture intervient dans un contexte marqué par une forte pres-

sion sur les urgences et un afflux important de patients, notamment ceux nécessitant des interventions chirurgicales.

Le personnel du centre de transfusion sanguine a, pour sa part, bénéficié d'une formation au niveau de l'établissement hospitalo-universitaire du 1er Novembre d'Oran. Une formation destinée à garantir la maîtrise des procédures et des exigences propres à cette activité.

Avec l'ouverture de ces deux structures, l'établissement de Oued Tlélat complète ainsi les services prévus dans son organisation et renforce progressivement ses capacités de prise en charge. L'objectif est aussi de réduire le recours aux établissements voisins et de mieux répondre aux besoins de la population locale.

RÉGULARISATION AVANT LE 30 SEPTEMBRE

La Casnos appelle les agriculteurs à profiter de l'exonération des pénalités



Habib Benaouda

Les agriculteurs non affiliés à la Casnos ou accusant des retards dans le paiement de leurs cotisations sont appelés à régulariser leur situation avant le 30 septembre, dernier délai pour bénéficier des mesures d'allègement accordées par la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, notamment l'exonération des pénalités de retard. L'appel a été lancé par le directeur de la

Casnos d'Oran, Yassine Makhouloufa, qui invite les exploitants concernés à ne pas attendre l'expiration du délai.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation consacrée aux agriculteurs, avec pour objectif de renforcer leur affiliation au système de sécurité sociale et de les informer des prestations auxquelles ils peuvent accéder.

La régularisation permet notamment de bénéficier de la carte

Chifa, de la prise en charge des soins et du remboursement des médicaments, en plus des autres prestations prévues dans le cadre de la couverture sociale des non-salariés. Elle offre également la possibilité de bénéficier de l'effacement des pénalités liées au retard de paiement des cotisations.

Des formules adaptées aux revenus agricoles

Afin de tenir compte des spécificités de l'activité agricole et de la variation des revenus, deux formules sont proposées aux agriculteurs.

La première, « Himayati 5.0 », prévoit une cotisation de 2 700 DA par mois, soit 8 100 DA par trimestre. La seconde, « Himayati+ », fixe la cotisation à 1 500 DA mensuellement.

Elle est destinée à assurer une protection sociale durant les périodes de récolte, de transport et de commercialisation des produits agricoles. Elle permet également

l'ouverture des droits aux prestations en nature sans condition de durée minimale de cotisation.

Les démarches accessibles à distance

La Casnos poursuit parallèlement la numérisation de ses services. À travers la plateforme « Damancom », les agriculteurs peuvent effectuer plusieurs démarches sans se déplacer en agence, notamment les demandes d'affiliation et d'immatriculation, l'obtention d'attestations de paiement, ainsi que la déclaration et le règlement électroniques des cotisations. Le paiement peut également être effectué par voie bancaire. Une application dédiée au système Android devrait être lancée dans les prochains jours pour élargir davantage l'accès à ces services. La Casnos Oran réitère ainsi son appel aux agriculteurs concernés à engager leur régularisation avant le 30 septembre afin de profiter des facilités et de l'exonération des pénalités prévues.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PSYCHOTROPES À ORAN 8 550 comprimés de prégabaline saisis, un suspect arrêté

Une importante quantité de psychotropes a été saisie à Oran par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya. Pas moins de 8 550 comprimés de prégabaline ont été récupérés par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, qui ont également procédé à l'arrestation d'un individu soupçonné d'être impliqué dans leur commercialisation.

L'opération fait suite à l'exploitation d'un renseignement faisant état des activités présumées d'un individu qui aurait stocké des substances psychotropes à son domicile familial, dans l'intention de les écouler ultérieurement en milieu urbain.

Après vérification de l'information et en coordination avec le parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont mis en place un dispositif de surveillance aux abords du domicile du suspect. Les investigations ont permis de repérer ce dernier alors qu'il s'apprêtait à monter à bord d'un véhicule de tourisme.

Interpellé par les policiers, le suspect était porteur d'un sac en plastique contenant une quantité importante de psychotropes.

La fouille a permis de mettre au jour 8 550 comprimés de prégabaline, qui ont été immédiatement saisis. L'intervention a ainsi permis de mettre fin aux activités présumées du mis en cause et de récupérer une quantité conséquente de substances destinées, selon les éléments de l'enquête, à être introduites dans le circuit de distribution illicite. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du suspect. Celui-ci a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, conformément aux procédures en vigueur.

AVEC UNE ENVELOPPE DE 716 MILLIONS DE DINARS POUR LE DRAGAGE

Le port d'Arzew se prépare à renforcer ses capacités d'accueil

Habib B

Le port d'Arzew s'apprête à franchir une nouvelle étape dans le renforcement de ses capacités d'accueil et de son activité maritime. Une opération de dragage, dotée d'une enveloppe de 716 millions de dinars, est programmée parallèlement à la réalisation d'un nouveau quai de 200 mètres destiné principalement aux navires de pêche, notamment les plus grandes unités. Cette opération s'inscrit dans un programme visant à améliorer les conditions de navigation et d'accostage au sein du port. Le dragage doit ainsi contribuer à renforcer les capacités des infrastructures portuaires et à accompagner l'évolution du trafic maritime, particulièrement la progression de l'activité des navires de pêche hauturière. Le nouveau quai devrait, pour sa part, apporter une capacité supplémentaire importante pour l'accueil des unités de pêche. D'après les données communiquées par les services de la pêche et de l'aquaculture, il sera notamment adapté aux grands navires,

dont ceux affectés à la pêche au thon, compte tenu des caractéristiques et des dimensions de cette flotte.

Sa réalisation répond également à la volonté de mieux organiser les espaces portuaires en séparant les activités liées aux navires de plaisance de celles de la pêche maritime. Avec une capacité prévisionnelle comprise entre 40 et 50 navires, cette infrastructure devrait contribuer à réduire la pression exercée sur les installations d'accostage existantes et à améliorer les conditions de travail des professionnels.

Des infrastructures pour la réparation navale

Parallèlement, le programme d'extension du port d'Arzew prévoit plusieurs infrastructures à vocation industrielle et commerciale. Deux quais destinés à la réparation navale, d'une longueur de 220 mètres et couvrant une superficie de cinq hectares, sont notamment prévus. Leurs caractéristiques doivent permettre la prise en charge de navires de grande taille. Le projet

comprend également des installations terrestres au profit de l'Entreprise nationale de construction et de réparation navales, avec six ateliers spécialisés dans la mécanique, la tuyauterie, la peinture, la menuiserie, l'électricité, le soudage et la maintenance.

Un nouveau pôle commercial

L'extension englobe enfin la réalisation du quai commercial « Mole 5 », sur 1 200 mètres de longueur et près de 52 hectares. Des espaces seront dédiés à l'exportation de l'urée et des produits sidérurgiques, ainsi qu'au traitement des conteneurs, avec une capacité annoncée de 500 000 tonnes par an. Ces travaux sont réalisés par un groupement algéro-chinois associant Cosider et Meditram Shac, pour une enveloppe globale de 45 milliards de dinars sur le budget de l'Entreprise portuaire. L'ensemble de ces opérations doit ainsi permettre au port d'Arzew de renforcer simultanément ses capacités maritimes, industrielles et commerciales.

FORMATION CONTINUE DES CADRES RELIGIEUX À ORAN

Les imams, prédicateurs et enseignants du Coran en session de perfectionnement

Sarah M

Les imams, prédicateurs et enseignants de l'enseignement coranique ont entamé, dimanche, une nouvelle session de perfectionnement et de mise à jour de leurs connaissances au Centre de formation continue de la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis, à Djamel-Eddine, à Oran.

Le coup d'envoi de cette opération de formation, organisée au titre de l'année 2026, a été donné sous la supervision de Moussa Boucetta, directeur par intérim des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran, en présence du chef du service de l'enseignement coranique et de la formation ainsi que

du chargé de la formation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue mis en œuvre au profit des différents personnels chargés de l'encadrement religieux et de l'enseignement coranique. Elle vise notamment à permettre aux bénéficiaires d'actualiser leurs connaissances, de consolider leurs acquis et de renforcer leurs compétences dans l'exercice de leurs missions.

Un dispositif axé sur la mise à niveau

À travers ces sessions, la direction des affaires religieuses et des wakfs entend maintenir un accompagnement régulier des imams, des prédicateurs et des enseignants du Coran, en leur offrant un espace consacré au perfectionnement et au re-

nouvellement des connaissances. La formation continue constitue, à ce titre, un volet important dans l'accompagnement des personnels du secteur. Elle permet de revenir sur les connaissances nécessaires à l'exercice des différentes fonctions et de favoriser une meilleure maîtrise des contenus liés à l'encadrement religieux et pédagogique. Le Centre de formation continue de la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis accueille ainsi cette nouvelle édition du programme de perfectionnement, qui concerne plusieurs catégories de personnels relevant du secteur des affaires religieuses. Le lancement de ces sessions intervient dans le cadre du programme arrêté pour l'année 2026 et traduit la poursuite des actions de formation destinées à accompagner les cadres et enseignants du secteur religieux dans l'exercice de leurs missions.

GHARDAÏA

33 guides touristiques décrochent leur certificat professionnel

N.B

Trente-trois (33) guides touristiques de la wilaya de Gharđaia ont obtenu le certificat de qualification professionnelle dans le domaine du tourisme, un document qui leur permet désormais d'exercer leur activité dans le cadre légal en vigueur. L'information a été confirmée, dimanche, par la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya.

La remise de ces certificats a coïncidé avec la tenue d'une rencontre de sensibilisation organisée par la Direction du secteur à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année. Une occasion pour les responsables locaux de mettre en avant les enjeux de la réglementation de la profession et l'importance d'un exercice encadré de l'activité de guide. Intervenant lors de cette rencontre, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Saad Meriah, a expliqué que l'obtention de ce certificat permet au guide touristique de bénéficier d'une protection juridique et confère davantage de crédibilité à son activité. Elle lui offre ainsi la possibilité d'exercer son métier sur le terrain avec professionnalisme, dans un cadre légal rigoureux, organisé et reconnu. Le même responsable a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour réglementer l'activité de guide, notamment à travers l'encadrement des intervenants touristiques et leur encouragement à finaliser les procédures légales les habilitant à exercer leur profession conformément à la réglementation



en vigueur. La rencontre a réuni plusieurs secteurs, notamment ceux de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de la Culture, aux côtés de guides touristiques, de responsables d'agences de voyages, d'établissements hôteliers et de résidences touristiques. Elle a également constitué une occasion de faire connaître l'importance de la profession de guide dans la promotion de la destination touristique de la wilaya de Gharđaia. Le guide touristique constitue, en effet, l'un des principaux acteurs dans l'accompagnement des visiteurs et la valorisation des atouts historiques, culturels et naturels dont

regorge la vallée du M'zab, un patrimoine universel classé par l'UNESCO et un pôle touristique majeur du sud algérien.

À l'issue de la rencontre, les participants ont souligné l'importance de renouveler ce type de rencontres de formation et de sensibilisation. Ils ont insisté sur la nécessité de contribuer à l'amélioration du niveau des prestations touristiques et de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des touristes, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les différents acteurs du secteur, afin de consolider l'attractivité de la wilaya et d'en faire une destination de référence.

OULED DJELLAL

Tourisme et protection civile signent une convention de formation

K.N

Une convention de formation en secourisme, sauvetage et lutte contre les incendies a été signée à Ouled Djellal entre les directions du Tourisme et de l'Artisanat et de la Protection civile, a annoncé, dimanche, le directeur du tourisme, Moussa Boucherit.

Signé à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, le texte prévoit la formation des guides touristiques aux premiers secours, au sauvetage et à l'extinction des incendies.

Il s'inscrit dans les efforts de promotion d'une culture de prévention et de sécurité, et vise à mieux préparer les guides aux situations d'urgence pour garantir la sécurité des touristes lors des excursions.

TINDOUF

Les citoyens satisfaits de l'ouverture des guichets de la CNAS le samedi

H.N

Les citoyens de Tindouf ont salué l'ouverture, samedi, des guichets de l'agence de la CNAS durant la matinée, une mesure qui permet aux employés et travailleurs d'accéder aux services de la Caisse en dehors des horaires habituels.

Des représentants de la société civile y voient une facilitation pour ceux qui ne peuvent se rendre à l'agence en semaine.

Le président de la Coordination des quartiers, Mohamed-Salem Touaguine, a estimé que cette initiative consolide l'accueil des citoyens et répond à leurs préoccupations.

Le responsable de l'agence de wilaya, Ahmed Haïdas, a précisé que les guichets seront ouverts chaque samedi, de 8h à midi, conformément aux instructions du directeur général de la CNAS.

Tous les services sont concernés : déclaration et paiement des cotisations, prise en charge des dossiers des employeurs, travailleurs, ayants droit et assurés.

Cette mesure vise à améliorer le service public et la qualité des prestations, notamment au niveau des centres de paiement très fréquentés. Elle concerne le centre principal de paiement et le service annexe des cotisations.

OUARGLA

279 étudiants rejoignent la formation d'enseignant du primaire en arabe

S.R

L'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO) a accueilli, dimanche, 279 étudiants de la seconde promotion du parcours de formation d'enseignant du primaire en langue arabe, lancé l'an dernier.

La sélection des candidats a été confiée à une commission pluridisciplinaire, lors d'entretiens tenus les 22, 23 et 24 septembre. Y ont

pris part des enseignants de la faculté des lettres et des langues, spécialisés en langue arabe, psychologie et sciences de l'éducation, des inspecteurs et enseignants de l'Éducation nationale, ainsi qu'une commission médicale, a précisé le point focal de la formation, Pr. Keltoum Medakene. Cette diversité des jurys a permis d'évaluer les prérequis et aptitudes des candidats, mais aussi leur capacité à intégrer les dimensions académique, pédagogique et

pratique du cursus, selon Mme Medakene, qui a qualifié de « réussite » la première expérience du genre : plus d'une centaine d'étudiants formés, tous admis à la session normale avec d'excellentes moyennes.

Ce parcours représente une étape clé dans le renforcement des écoles primaires en encadrement qualifié, avec un impact direct sur la qualité de l'enseignement, socle de l'apprentissage de l'élève.

ILLIZI

Le Festival du livre lu démarre à la bibliothèque principale

O.S

Les activités du Festival du livre lu ont débuté à la bibliothèque principale de lecture publique « Khemayes Baktet » à Illizi, et se poursuivront jusqu'au 5 octobre prochain. L'annonce a été faite, dimanche, par les organisateurs de cette manifestation culturelle placée sous le signe de la promotion de la lecture.

Le coup d'envoi a été donné samedi soir, sous le slogan « Pour que nos livres aient une autre vie ». Le festival est organisé sous le

parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et sous la supervision du wali d'Illizi, AHCène Khaldi. Selon le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique, Moussa Kemmar, cette manifestation vise principalement à promouvoir la lecture et à favoriser l'intérêt pour le livre, en particulier auprès des jeunes générations. Elle ambitionne également de redonner vie aux ouvrages déjà lus, en encourageant leur circulation et leur partage entre lecteurs. À cette occasion, M. Kemmar a annoncé le lancement d'une plateforme in-

titulée « Nos livres », un nouvel outil numérique destiné à rapprocher le public des ouvrages et à faciliter l'accès à la lecture. Le programme de cette manifestation culturelle prévoit une série d'activités variées : des conférences, des séances de vente-dédicace et d'échange de livres, ainsi que des récitals de poésie.

Une exposition consacrée au livre lu est également au menu, aux côtés de diverses activités destinées aux enfants, afin de les initier dès le plus jeune âge au plaisir de la lecture.

CHLEF

La SDEM de Mainis reprend du service après réparation d'une fuite



B.H

La production d'eau a repris, dimanche, au niveau de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis, dans la commune de Ténès (wilaya de Chlef), après l'achèvement des travaux de réparation d'une importante fuite d'eau survenue la veille sur la conduite principale de refoulement. L'information a été confirmée par l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, les équipes techniques de l'entreprise ont achevé la réparation de la fuite, signalée samedi sur la conduite principale de refoulement de 1.500 mm, située entre la conduite de rejet de Mainis et les réservoirs de collecte de Keiser, ainsi que la remise en état de la zone d'intervention. Tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires ont été mobilisés afin de mener à bien cette intervention et d'accélérer les travaux. Parallèlement à la reprise de la production, l'opération de remplissage des réservoirs principaux et secondaires a également été entamée. Une fois le stockage achevé, l'alimentation et la distribution de l'eau reprendront progressivement au profit des communes approvisionnées à partir de cette station. La capacité de production de la SDEM de Mainis est de 200.000 m³/jour, rappelle-t-on.

SIDI BEL-ABBÈS

532 logements promotionnels aidés en chantier sur 14 sites

B.Y

Les travaux de réalisation de 532 logements promotionnels aidés (LPA) se poursuivent dans la ville de Sidi Bel-Abbès, répartis sur 14 chantiers à travers plusieurs quartiers et axes principaux du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Ces programmes s'inscrivent dans le cadre du renforcement de l'offre de logements dans la ville. Plusieurs chantiers enregistrent des taux d'avancement notables, notamment sur le site de la route de Tessala qui abrite des projets totalisant 202 unités, où le taux d'avancement a atteint 70%, en plus de deux projets de 52 unités, dont un quota de 26 logements affichant environ 65%. Le taux d'avancement a également atteint 70% pour le projet de 72 logements sur la voie de contournement nord, 68% pour un projet de 30 unités à proximité du pôle universitaire, 65% pour un projet de 40 logements sur la route de Zerouala et 50% pour la réalisation de 50 logements dans le quartier « Bouazza El Gharbi ». En parallèle, les travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux différents réseaux se poursuivent afin de garantir les conditions adéquates pour la livraison des habitations et la



concrétisation des programmes dans un cadre intégré. Au niveau du pôle résidentiel « route de Tenira », le taux de réalisation de deux projets totalisant 60 unités a atteint environ 90%, tandis qu'un autre projet de 30 logements enregistre 65% d'avancement, dans le cadre du suivi de terrain des différents chantiers de LPA de la ville. Dans ce contexte, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, a effectué, en fin de semaine dernière, une visite de terrain sur ces différents chantiers pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et des différentes phases d'exécution, insistant sur le respect des normes de qualité et sur l'accompagnement

des constructions par les travaux de voirie et réseaux divers. Le chef de l'exécutif a également souligné la nécessité de maintenir une cadence soutenue sur les chantiers afin de livrer les projets dans les délais contractuels, tout en veillant à la qualité d'exécution et à l'aménagement d'un cadre de vie adéquat pour les bénéficiaires. Ces projets, répartis sur plusieurs sites du chef-lieu de wilaya, reflètent les efforts consentis pour élargir le parc immobilier urbain et diversifier l'offre au profit des citoyens, répondant ainsi à la demande croissante en logements et contribuant à l'amélioration du paysage urbain de la ville, a-t-on souligné.

OUED MEKERRA

Vaste campagne de nettoyage sur cinq communes

B.Y

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour curer le lit de l'oued Mekerra et nettoyer les ouvrages d'art et ponts situés le long de son tracé, dans le cadre de mesures proactives visant à prévenir les risques d'inondations, a-t-on informé, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Entamée samedi, l'opération concerne cinq communes : Sidi Bel-Abbès, Sidi Lahcen, Sidi

Khaled, Sidi Brahim et Zerouala. Les interventions portent sur le curage du lit de l'oued, l'évacuation des déblais et déchets solides, l'élimination des obstacles entravant le cours naturel de l'eau, ainsi que le nettoyage des abords des ponts pour assurer la fluidité de l'écoulement et renforcer la sécurité des infrastructures. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, avec le concours de l'Office national de l'assainissement (ONA), des établissements publics de wilaya et communaux, des directions exécutives concernées et des équipes de nettoyage et

d'entretien, sous la supervision des chefs de daïras et en coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC). L'opération se poursuivra tout au long de la semaine, en application des instructions du wali Kamel Hadji, qui a insisté, lors de sa récente visite d'inspection des points sensibles le long de l'oued, sur la nécessité d'accélérer le traitement des points noirs et de sécuriser les axes routiers adjacents, notamment la Route Nationale 13 (RN 13), en prévision d'éventuelles intempéries susceptibles de provoquer une montée des eaux.

RELIZANE

490 places de formation réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage

H.N

La wilaya de Relizane a réservé 490 places de formation au profit des jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle d'octobre 2026, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), Kada Mekhloufia.

M. Mekhloufia a précisé que ces places s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle conjointe du 15 septembre 2026, émise par les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette circulaire fixe les modalités de prise en charge de la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et vise à leur permettre d'acquérir des compétences susceptibles de faciliter leur insertion dans le marché du travail. Les 490 places sont réparties entre 18 établissements de formation et concernent 15 spécialités relevant de cinq secteurs, a indiqué le même responsable. Les bénéficiaires seront orientés vers des spécialités en adéquation avec leurs qualifications et les besoins du marché local de l'emploi. Le dispositif prévoit ainsi 255 places dans les métiers de l'industrie, 160 dans les métiers des services aux personnes et à la collectivité, 40 dans le domaine de l'appui aux entreprises, ainsi que 35 places dans les métiers de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment et des travaux publics (BTP) et de l'hydraulique. Par ailleurs, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a prévu plus de 2.600 places de formation pour la prochaine session d'octobre, réparties entre 49 spécialités pertinentes de 27 filières professionnelles.

La wilaya de Relizane dispose de 26 établissements de formation, offrant une capacité d'accueil globale de 6.300 places pédagogiques, dont trois Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP) et un centre régional destiné aux personnes aux besoins spécifiques, a ajouté la même source.

LE HAUT CONSEIL DE LA DIASPORA SCIENTIFIQUE REÇU PAR TEBBOUNE

Un levier stratégique pour l'économie de la connaissance

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, du conseiller auprès du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

Par ailleurs, il est à souligner que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, hier à Alger, l'importance que revêt la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, lequel traduit la vision stratégique de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Présidant l'ouverture des tra-

vaux de la première réunion du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, M. Baddari a indiqué, dans son allocution, que ce Conseil, en tant que haut organe consultatif directement rattaché au président de la République, et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, "incarne la politique de l'Etat algérien à l'égard de ses compétences au sein de la communauté scientifique nationale établie à l'étranger". Cet organisme scientifique reflète également "la vision stratégique de développement du président de la République, qui entend faire participer notre communauté à travers le monde au développement national et à la consolidation de l'Algérie nouvelle et victorieuse", a ajouté M. Baddari, relevant "l'impact profond de la contribution des compétences algériennes à l'étranger au processus de développement national".

L'Algérie a besoin de ses compétences

A cette occasion, le ministre a rappelé que le décret présidentiel portant création du Conseil a défini, avec précision, ses missions, consistant à fournir des conseils et avis scientifiques et technologiques en vue de renforcer l'économie nationale et d'en faire une économie de la connaissance fondée sur les différentes technologies, d'autant que le monde s'oriente vers l'utilisation de l'intelligence artificielle, d'où la nécessité, a-t-il dit, "de renforcer les domaines liés à la cybersécurité, à la sécurité énergétique, à la sécurité sanitaire, à la sécurité alimentaire et à la sécurité hydrique". Et d'ajouter que le Conseil "reflète la transformation de la relation qui lie les com-



pétences algériennes établies à l'étranger à leur mère patrie, en une relation institutionnelle, voire en un partenariat effectif dans la construction de l'économie nationale, étant considérées comme une partie intégrante du capital humain national et une valeur ajoutée pour l'Algérie nouvelle". Pour sa part, le coordinateur du Conseil, le professeur Elias Zerhouni, a affirmé que cette première réunion sera consacrée à l'examen et au débat "d'une série de dossiers au sein du plan et de la stratégie qu'il adoptera dans le cadre de l'accomplissement de ses missions", soulignant l'importance de "la coordination et du partenariat avec les collègues à l'intérieur du pays pour la relance de plusieurs domaines, notamment la sécurité alimentaire et les domaines prioritaires pour l'Algérie".

Il a annoncé, en outre, "l'élaboration d'une feuille de route à soumettre au président de la République, basée sur une organisation flexible adaptée aux besoins prioritaires qui seront définis avec précision avec les membres et les

secteurs concernés". Le plan d'action repose, selon le professeur Zerhouni, sur "les programmes qui seront développés dans le but de fournir des conseils et avis, mais aussi de mobiliser et d'organiser la communauté scientifique et technique établie à l'étranger sous forme d'un réservoir de compétences, afin de l'associer à cette action bénévole qui incarne le lien solide avec le pays". Pour rappel, le choix des membres de ce Conseil, créé en vertu du décret présidentiel n 26-293 du 25 Rabi al-Awal 1448, correspondant au 7 septembre 2026, s'est fait "sur la base de leur niveau scientifique international et leurs spécialités stratégiques pour contribuer à la recherche et au développement". Les membres du Conseil s'attèleront au débat, à l'élaboration et à la validation du règlement intérieur du Conseil, ainsi qu'à la constitution de commissions spécialisées et à la définition d'un plan d'action annuel pour coordonner les efforts et examiner les projets d'importance nationale".

ATTAF À PROPOS DU STATUT D'EL-QODS :

« C'est une question de légalité internationale »



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné, à New York, que le statut d'El-Qods n'est pas une simple clause d'un processus politique, mais une question de justice et de légalité internationale, indique dimanche un communiqué du ministère.

Lors de sa participation à la réunion ministérielle conjointe de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) concernant El-Qods, tenue dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Attaf a affirmé qu'aucune mesure unilatérale visant à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de la ville sainte "ne peut créer le moindre droit ni conférer la

moindre légitimité". A cette occasion, le ministre d'Etat a réitéré "l'attachement de l'Algérie à la nécessité de préserver le statut historique et juridique des lieux saints musulmans et chrétiens, à commencer par la Mosquée Al-Aqsa dans son intégralité, et de passer à une action arabe et musulmane coordonnée, au sein des Nations unies et dans les différents forums internationaux, afin de le défendre le statut juridique d'El-Qods, de faire face aux tentatives d'imposer le fait accompli et de renforcer la protection juridique et politique des habitants de la ville sainte".

"La protection de la ville d'El-Qods, la préservation de ses lieux saints et la sauvegarde de son identité demeurent une responsabilité collective qui exige de rejeter l'occupation, de refuser de s'en accommoder et de ne jamais

accepter la banalisation de ses violations", a-t-il conclu.

Attaf s'entretient des homologues

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, samedi à New York, avec ses homologues du Pakistan, de Slovaquie et du Kirghizistan, en marge de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), indique un communiqué du ministère. La rencontre avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, Muhammad Ishaq Dar, a permis d'"examiner en profondeur les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères, notamment en matière d'investissement, de coopération économique, d'échanges commerciaux, d'enseignement supérieur et d'échanges culturels", précise le communiqué. Les deux parties ont également échangé les vues sur les questions régionales et internationales, en particulier celles liées à la situation au Moyen-Orient, soulignant l'importance de "poursuivre le dialogue et les efforts diplomatiques pour relever les défis actuels", tout en se félicitant du "niveau de coordination entre existant les deux pays dans les cadres multilatéraux, l'ONU en tête". La réunion avec le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovaquie, Tone Kajzer, a été "l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovaquie". Dans ce cadre, les deux ministres se sont félicités de "la dynamique qui connaît

ces relations, notamment à la suite de l'ouverture des ambassades des deux pays à Ljubljana et à Alger", tout en soulignant "leur volonté commune de poursuivre le renforcement de ces relations et d'en élargir les domaines". Ils ont en outre abordé "les questions liées à l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et la nécessité d'une mise en œuvre qui garantisse un équilibre des intérêts entre les deux parties", ajoute la même source. Les ministres ont également échangé les vues sur "nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, en sus de plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour de l'ONU". Lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères de la République du Kirghizistan, Zheenbek Kulubaev, M. Attaf a adressé ses félicitations à l'occasion de l'élection du Kirghizistan en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2027-2028. A cet égard, le ministre d'Etat a fait partie de "la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience et son expertise avec la partie kirghize, afin de contribuer à soutenir ses efforts et à renforcer la coordination et la concertation sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour de cet organe onusien". De son côté, M. Kulubaev a affirmé "l'intérêt de son pays pour l'expérience de l'Algérie au Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la coordination dans le cadre du mécanisme A3". La rencontre a également été "l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et le Kirghizistan et d'examiner les moyens de les renforcer et d'élargir leurs perspectives, au service des intérêts communs", conclut le communiqué du ministère.

ALGÉRIE-GRÈCE

Le président Tebboune reçoit le président du Parlement grec

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le président du Parlement grec, M. Nikitas Kaklamanis, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bi-



latérales entre l'Algérie et la Grèce, deux pays liés par une amitié historique et une coopération multiforme. Elle témoigne de la volonté commune des deux parties de consolider le dialogue politique et d'intensifier les échanges parle-

mentaires, en tant que vecteur essentiel de rapprochement entre les peuples et de compréhension mutuelle. Les discussions ont vraisemblablement porté sur les moyens de hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus am-

bitieux, notamment dans les domaines économique, commercial, énergétique et culturel. Cette audience a également été l'occasion d'aborder les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que les défis auxquels font face les deux rives de la Méditerranée. À travers cette rencontre, l'Algérie réaffirme sa volonté de promouvoir une diplomatie active et équilibrée, fondée sur le respect du droit international, le règlement pacifique des différends et la coopération mutuellement bénéfique. Elle confirme également son attachement à la consolidation des liens avec les pays amis et frères, dans le respect de la souveraineté nationale et des intérêts partagés.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Adjal reçoit le SG de l'OPEP

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, dimanche, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, en visite de travail en Algérie, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération énergétique.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience tenue au siège du ministère, M. Adjal a indiqué que cette rencontre a été l'occasion d'examiner les possibilités d'échange d'expertises dans le cadre de l'important partenariat entre l'Algérie et l'OPEP. Il a, dans ce

contexte, annoncé l'organisation "très prochaine" de rencontres entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et l'OPEP pour discuter du partage d'expériences en matière de mix énergétique. De son côté, le SG de l'OPEP a fait état d'une "convergence totale de vues" sur le rôle "vital et important" des énergies renouvelables à l'avenir, en tant qu'énergie complémentaire aux hydrocarbures.

Il a, dans ce cadre, mis en avant la contribution des énergies renouvelables à la réduction des émissions et au développement des

services énergétiques, soulignant que leur rôle est complémentaire à celui du pétrole et du gaz. Chaque source détiendra sa part dans le mix énergétique mondial, tout en maintenant la place des hydrocarbures en tant que principale ressource, at-il dit. "Nous estimons, au sein de l'OPEP, que la part de l'énergie solaire et éolienne augmentera dans le mix énergétique d'ici 2050, mais que le pétrole restera la plus grande source du mix énergétique mondial, tandis que la consommation de gaz naturel enregistrera une augmentation à l'échelle mondiale", at-il expliqué.

ALGÉRIE-OPEP

Échange d'expertise sur l'évolution du marché pétrolier

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, avec lequel il a examiné l'évolution du marché pétrolier mondial et les principaux défis auxquels il est confronté.

La rencontre entre M. Arkab et le Secrétaire général de l'OPEP, en visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, s'est tenue au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de nombre de cadres du secteur des hydrocarbures, précise la même source. Les deux parties ont examiné, lors de cette rencontre, les questions liées à la coordi-

nation et aux perspectives de coopération entre les pays participant à la Déclaration de coopération entre les pays membres de l'OPEP et les producteurs hors OPEP, dans le cadre du mécanisme OPEP+. Les deux parties ont également abordé le fonctionnement, la gouvernance et les priorités de l'OPEP, ainsi que les moyens de renforcer l'efficacité de l'Organisation face aux mutations en cours sur le marché mondial de l'énergie. La rencontre a également été l'occasion d'évoquer le 10e anniversaire de l'Accord d'Alger (28 septembre 2016) qui a marqué une étape décisive dans le renforcement de la coopération entre les pays membres et non membres de l'OPEP. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, M. Arkab a indiqué que l'Accord d'Alger avait marqué une étape importante dans le processus de coopération entre les pays producteurs de pétrole, tout en posant les bases ayant permis, par la suite, la mise en place d'un cadre plus large de coopération avec les pays

non membres au titre de l'OPEP+. L'Algérie a joué un rôle majeur dans cette dynamique, ayant contribué à renforcer la coordination et la coopération entre les pays producteurs, partant de son attachement constant au dialogue et au rapprochement des points de vue, at-il soutenu. Dix ans après la signature de l'Accord, "l'Algérie continue de contribuer aux efforts de dialogue, de coordination et de concertation au sein de l'OPEP et dans le cadre de l'OPEP+, partant de la conviction que l'unité, la cohésion et la coordination entre les pays producteurs subsistent des éléments essentiels pour soutenir la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial", a dit M. Arkab. Et d'ajouter que cette rencontre a été l'occasion de souligner la nécessité de poursuivre le renforcement de la coopération entre les deux parties, mettant en avant le rôle constructif que joue l'Algérie au sein de l'OPEP et dans le cadre de l'OPEP+, ainsi que ses contributions constantes au dialogue et à la recherche de

consensus entre les pays producteurs.

De son côté, M. Al Ghais a indiqué que cette réunion avait permis d'examiner plusieurs dossiers liés à l'OPEP et à l'OPEP+ et de poursuivre les efforts visant à préserver la stabilité des marchés mondiaux du pétrole et de l'énergie. Dans ce contexte, le Secrétaire général a salué le rôle "central et historique" de l'Algérie dans le soutien à l'Organisation depuis son adhésion, rappelant les "réunions historiques" tenues par l'OPEP en Algérie et ayant donné lieu à des décisions historiques : le premier Sommet des pays membres tenu en 1975 à Alger, la Réunion d'Oran en 2008 et l'Accord d'Alger conclu le 28 septembre 2016, qui a posé le premier jalon de l'OPEP+. Après avoir exprimé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien apporté par l'Algérie aux travaux de l'OPEP et de l'OPEP+, M. Al Ghais a salué le "rôle central" de l'Algérie en faveur de la stabilité des marchés pétroliers.

FORUM DES CULTURES UNIES DE SAINT-PÉTERSBOURG

L'Algérie présente son expérience en matière de patrimoine

L'expert archéologue et directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM), Kamal Ramdane, a présenté l'expérience pionnière de l'Algérie en matière de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel matériel, et ce, dans le cadre des travaux de la 12e édition du Forum international de Saint-Petersbourg des cultures unies, en Russie (du 23 au 27 courant), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

M. Ramdane a présenté, à l'occasion de la participation de l'Algérie aux travaux de la 12e édition de ce Forum, une intervention intitulée "le parcours pionnier du ministère de la Culture et des Arts dans la préservation du patrimoine vivant", dans laquelle il a exposé l'expérience de l'Algérie en matière de protection, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, à travers le dispositif législatif, les projets d'entretien, de restauration, de protection et de classement, ainsi que les efforts déployés pour préserver le patrimoine vivant, garantir sa continuité et sa transmission aux générations futures.

PARLEMENT L'APN reprend ses travaux

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, lundi, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, indique dimanche un communiqué de cette institution législative.

L'ordre du jour de la séance comprend « la présentation du projet de loi, suivie des interventions des présidents des groupes parlementaires, avant de donner la parole au représentant du gouvernement pour répondre aux questions des députés », précise la même source. L'APN poursuivra également ses travaux jeudi prochain, lors d'une séance consacrée à "la présentation du projet de loi portant approbation de l'ordonnance n 26-01 portant Code de justice militaire, puis à son vote, ainsi qu'au vote du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n 66-156 portant Code pénal", conclut le communiqué.

SAYOUD LORS DE L'INSTALLATION DES WALIS DE NAÂMA, EL ABIODH SIDI CHEIKH ET D'EL ARICHA :

«Le premier bénéficiaire de la réforme administrative est le citoyen»

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a entamé dimanche une visite de travail dans les wilayas de Naâma, El Abiodh Sidi Cheikh et El Aricha, au cours de laquelle il présidera les cérémonies d'installation des nouveaux walis, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilayas.

Au début de sa visite, le ministre présidera la cérémonie d'installation de M. Ben Baba Ali Abdelkrim dans ses fonctions de wali d'El Aricha. Il présidera ensuite les cérémonies d'installation de M. Lakhdar Seddas en qualité de wali de Naâma, puis de M. Abdelrabbi Mouden en qualité de wali d'El Abiodh Sidi Cheikh. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective du mouvement partiel décidé par le président de la République, qui traduit la volonté de l'État de renforcer la dynamique de développement local et d'améliorer la qualité des services publics dans l'ensemble des wilayas du pays.

Elle témoigne également de l'importance accordée par les hautes autorités à la stabilité institutionnelle et à la continuité de l'action administrative, gages d'une gestion efficiente des affaires locales et d'une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens.

À travers l'installation de ces nouveaux responsables, l'État réaffirme son engagement à promouvoir une administration de proximité, à l'écoute des citoyens et soucieuse de répondre à leurs attentes légitimes. Les nouveaux walis sont ainsi appelés à déployer tous les efforts nécessaires pour impulser le



développement socio-économique de leurs wilayas respectives, à renforcer la coordination entre les différents secteurs et à veiller à la mise en œuvre des programmes de développement dans les délais impartis. Cette démarche s'inscrit dans la droite ligne des orientations du président de la République, qui place le service du citoyen et l'amélioration de son cadre de vie au cœur des priorités de l'action publique.

Installation du nouveau wali d'El-Aricha

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation de M. Ben Baba Ali Abdelkrim en qualité de wali de la wilaya d'El-Aricha, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya. A cette occasion, M. Sayoud a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux habitants de la wilaya d'El-Aricha, leur

adressant ses félicitations à l'occasion de l'élévation d'El-Aricha au rang de wilaya. Il a affirmé que cette décision constituera un "saut qualitatif dans le domaine du développement et dans la gestion des affaires publiques", permettant à la wilaya d'accéder au rang des grandes villes. Le ministre a souligné que la promotion d'El-Aricha au rang de wilaya de plein exercice, ainsi que la promotion de Maghnia au rang de wilaya déléguée, "traduit la politique judicieuse de l'Etat algérien et les orientations du président de la République visant à renforcer le développement et à rapprocher l'administration du citoyen". Il a précisé que le premier bénéficiaire de cette réorganisation administrative est le citoyen, grâce au renforcement des moyens, à l'amélioration des services et à la promotion de l'investissement. Il a expliqué que la nouvelle wilaya "bénéficiera de moyens et d'un budget qui lui sont propres", ce qui permettra de prendre en charge ses besoins en matière de développement, de promouvoir l'investissement et d'améliorer les services. Il a ajouté que la prochaine étape verra la poursuite de la réalisation des dif-

férentes infrastructures, notamment la cité administrative, ainsi que la prise en charge des travaux urgents et nécessaires au démarrage de la wilaya dans l'exercice complet de ses missions. Le ministre a également salué les efforts de l'Armée nationale populaire et des différents corps de sécurité. Il a adressé un hommage aux notables et aux cheikhs de la région, tout en saluant l'accompagnement de la famille des médias dans les différentes étapes du travail et du développement à travers le territoire national. En marge de la cérémonie d'installation du wali d'El-Aricha, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a rencontré plusieurs citoyens et écouté leurs préoccupations, ainsi que leurs attentes concernant la promotion d'El-Aricha au rang de wilaya de plein exercice. M. Sayoud a affirmé que la promotion d'El-Aricha et l'installation des institutions de l'Etat, ainsi que des différents services publics dans la région permettront aux citoyens d'accomplir leurs démarches administratives et de répondre à leurs préoccupations avec davantage d'efficacité.

EDITO

Devant l'ONU, l'urgence de dire enfin la vérité sur la Palestine

Wassila. B

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a lancé un appel clair et sans ambiguïté : le moment est venu de garantir l'établissement de l'État palestinien, sur la base des résolutions onusiennes et des cadres internationaux établis.

Cette prise de position, exprimée devant la plus haute tribune mondiale, résonne comme un rappel nécessaire à la communauté internationale : la question palestinienne n'est pas une affaire secondaire, ni un dossier que l'on peut indéfiniment reporter. Elle demeure la clé de voûte de toute paix durable au Moyen-Orient. Il est grand temps que les déclarations de principe cèdent la place à des actes concrets et contraignants.

Sergueï Lavrov a également mis en garde contre la dégradation rapide de la situation en Cisjordanie occupée, en raison de l'intensification des activités coloniales israéliennes. Il a critiqué le retard dans la mise en œuvre du plan de paix pour la bande de Gaza, pourtant approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ces avertissements ne sont pas de simples formules diplomatiques : ils traduisent une réalité alarmante. Chaque nouvelle colonie, chaque nouvelle expropriation, chaque nouvelle violation du droit international éloigne un peu plus la perspective d'une solution à deux États et alimente un cycle de violence dont les premières victimes sont les civils palestiniens. L'inaction de la communauté internationale constitue, à cet égard, une responsabilité partagée et une faute morale.

La Russie a par ailleurs exprimé sa disponibilité à coopérer de manière constructive avec les différentes parties internationales afin de contribuer à la réalisation de la stabilité et de l'apaisement au Moyen-Orient.

Cette ouverture mérite d'être saluée, car elle rappelle que la paix ne se décrète pas unilatéralement : elle exige la mobilisation concertée de tous les acteurs de bonne volonté, dans le respect du droit international et des résolutions des Nations unies. Mais elle exige aussi une cohérence : on ne peut pas, d'un côté, appeler à la paix et, de l'autre, tolérer l'impunité et l'expansion coloniale. La crédibilité des grandes puissances se mesure à leur capacité de traduire leurs paroles en engagements vérifiables.

Dans ce contexte, l'Algérie réaffirme avec constance et détermination son soutien indéfectible au peuple palestinien et à sa juste cause. Fidèle à ses principes et à son histoire, l'Algérie continue de plaider, sur toutes les scènes internationales, pour la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur les frontières de 1967.

Cet engagement n'est pas conjoncturel : il est inscrit dans l'ADN de la diplomatie algérienne et demeure une priorité stratégique. L'Algérie restera aux côtés de la Palestine jusqu'à la consécration de ses droits légitimes et inaliénables. Aucune pression, aucune manœuvre et aucun marchandage ne sauraient ébranler cette position de principe.

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols vers Doha

La compagnie aérienne nationale Air Algérie reprendra, mardi prochain, ses vols vers Doha, après une suspension de près de sept mois, à-on avis auprès de la compagnie.

Le premier vol d'Air Algérie vers la capitale qatarie après la période de suspension est programmé mardi à 00h55, selon

la même source, précisant que le programme de la ligne Alger-Doha comprend trois vols par semaine, les dimanches, mardis et vendredis, à la même heure. La compagnie compte renforcer son programme de vols sur cette ligne, en assurant un vol quotidien à partir du 25 octobre prochain, à la même

heure. Air Algérie avait annoncé, en février dernier, la suspension des vols à destination et en provenance de Doha, une décision qui s'inscrivait dans "le souci de garantir les plus hauts standards de sécurité et de sûreté pour les clients et les équipages, suite à l'évolution de la situation dans la région du Moyen-Orient".

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA CRIMINALITÉ

Khartoum exprime son opposition au choix des Émirats

Le Soudan a dit rejeter l'organisation par les Emirats arabes unis d'une conférence des Nations unies consacrée à la prévention du crime, accusant Abou Dhabi de remettre en cause le droit international en soutenant les Forces de soutien rapide (FSR), source d'un conflit qui dure depuis avril 2023.

Cette contestation, annoncée par la procureure générale du pays, intervient alors que le gouvernement soudanais, aligné sur l'armée, accuse depuis longtemps Abou Dhabi de fournir des armes sophistiquées et un soutien

politique aux FSR. Dans un discours enregistré envoyé au Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale, la procureure générale Intisar Abdel-Aal a indiqué que le Soudan contestait le choix des Emirats pour accueillir cette conférence, invoquant des raisons à la fois juridiques et morales. "Le Soudan ne soulève pas cette question comme un différend politique, mais plutôt comme une question directement liée aux principes de la justice pénale internationale", a déclaré Abdel-Aal, dans un message sonore adressé au Congrès onusien et relayé

par le site d'information en ligne Soudan Tribune. La procureure générale a également estimé que les instances internationales devaient se conformer aux principes de la Charte des Nations unies. Elle a, dans ce contexte, accusé les Emirats de contribuer à prolonger le conflit au Soudan et de faciliter des violations du droit international humanitaire. Intisar Abdel-Aal a assuré que les autorités judiciaires soudanaises poursuivaient leurs efforts face aux réseaux de criminalité transnationale organisée, aux circuits de financement illicite et au trafic d'êtres humains.

SAHARA OCCIDENTAL

Cuba réitère sa position en faveur de l'autodétermination

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez Parrilla, a réaffirmé, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le soutien de son pays au droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, et a souligné l'impératif de respecter la charte de l'ONU et ses principes consacrés en matière de décolonisation.

"Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination", a déclaré samedi soir, Bruno Rodriguez Parrilla, lors de son discours officiel au Débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le ministre cubain a, en outre, rappelé l'impératif de respecter la Charte des Nations unies, insistant sur le fait que la communauté internationale "doit garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU". Les déclarations du ministre cubain des Affaires étrangères font suite à la rencon-



tre bilatérale du 22 septembre à New York avec son homologue sahraoui, Mohamed

Yeslem Beisat, confirmant le soutien indéfectible de Cuba à la cause sahraouie juste.

INTEMPÉRIES EN INDE 56 morts et 46 blessés dans le nord du pays

Au moins 56 personnes ont trouvé la mort et 46 autres ont été blessées entre le 25 et 26 septembre en cours dans l'Etat d'Uttar Pradesh, dans le nord-est de l'Inde, après de fortes pluies accompagnées d'orage, provoquant des destructions généralisées, ont rapporté dimanche des médias locaux.

Selon un rapport de situation établi par le Bureau du commissaire aux secours de l'Uttar Pradesh, les autorités ont également enregistré la mort de 107 animaux, tandis que les dégâts causés aux cultures étaient encore en cours d'évaluation.

Le même rapport a précisé que Sitapur est le district le plus touché, avec sept décès, alors que Hardoi a enregistré le plus grand nombre de blessés (7 personnes). Concernant les dégâts matériels, la source fait état de 1.021 maisons endommagées. Hardoi compte, à elle seule, 272 maisons touchées.

Selon le rapport, l'Uttar Pradesh a reçu en moyenne 66,5 mm de précipitation au cours de 48 heures, contre une normale de 7,6 mm, ce qui représente un excédent de 775 %.

AFRIQUE DU SUD 27 morts dans deux fusillades au Cap et à Johannesburg

Deux fusillades dans des lieux de sortie nocturne au Cap et à Johannesburg ont fait au total 27 morts dans la nuit de samedi à dimanche, selon des bilans communiqués par la police.

Huit hommes armés de fusils d'assaut ont tué 17 personnes samedi dans un bar de l'ouest de Johannesburg, faisant également 15 blessés.

Ailleurs dans un township près du Cap, dix personnes ont également été tuées et onze blessées dans une autre fusillade. Des hommes armés sont entrés dans un établissement de nuit à Lwandle à 01h46 locale (23h46 GMT) et "ont tiré sur les clients", a précisé la police sud-africaine. Dans l'attaque de Johannesburg, "il semble que (les assaillants) aient fouillé certains clients, s'emparant de leurs téléphones portables avant de fuir à bord de deux voitures non identifiées", a ajouté la police, qui a précisé que la fusillade a eu lieu vers 21h30 (19h30 GMT). Treize hommes et quatre femmes sont mortes dans ce massacre, at-on précisé. Le motif de la fusillade reste inconnu, ont indiqué les forces de l'ordre, ajoutant que les suspects avaient incendié deux véhicules avant de prendre la fuite. La police a mobilisé une équipe de détectives et d'autres unités spécialisées pour localiser et appréhender les suspects.

PALESTINE

Une frappe de drone israélien fait un martyr et un blessé

Un Palestinien est tombé en martyr et un autre a été blessé dimanche dans une frappe aérienne de l'occupation sioniste dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon des sources locales citées par l'agence, un Palestinien est tombé en martyr et un autre a été blessé dans une frappe menée par un drone de l'armée d'occupation contre un rassemblement de Palestiniens dans la zone d'Al-Mawassi, à Khan Younés, dans le sud de la bande de Ghaza.

Par ailleurs, plusieurs Palestiniens ont été blessés depuis dimanche

matin dans des frappes menées par l'armée d'occupation contre le quartier de Cheikh Radwan et le camp de réfugiés d'Al-Shati, à l'ouest de la ville de Ghaza.

Selon un communiqué du ministère palestinien de la Santé publié dimanche, le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 74.018 martyrs et 175.079 blessés. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, 1.417 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.964 autres ont été blessés dans les frappes de l'occupation sioniste, tandis que les corps de 834 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

RDC

Au moins 12 morts dans un naufrage sur le lac Kivu

Au moins douze personnes ont trouvé la mort et plusieurs dizaines d'autres sont portées disparues à la suite du chavirement d'une embarcation sur le lac Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté dimanche des médias locaux. L'accident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche.

L'embarcation avait quitté Bukavu, chef-

lieu de la province du Sud-Kivu, avant de chavirer en cours de route. Selon des informations préliminaires citées par les médias locaux, plus de 80 personnes pourraient se trouver à bord. Les secouristes avaient repêché au moins douze corps et retrouvé cinq survivants dimanche matin, tandis que plusieurs dizaines de personnes restaient portées disparues. Les opérations de recherche et de

sauvetage se poursuivent. La cause de l'accident reste pour l'heure inconnue. La RDCongo compte de nombreux cours d'eau et lacs, et le transport par bateau constitue l'un des principaux moyens de déplacement pour une partie de la population.

Les naufrages y sont fréquents, notamment en raison de la vétusté des embarcations et de la surtaxe.

CAN 2027

Les Verts s'envolent pour Bujumbura



La sélection algérienne de football s'est envolée dimanche matin pour Bujumbura en vue de son match face au Burundi prévu mardi prochain (14h00, heure algérienne), pour le compte de la deuxième journée des qualifica-

tions de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2027), groupe I.

Après leur victoire inaugurale contre la Zambie (3-1), la sélection dirigée par Brahim Hemdani se déplace cependant amoindrie.

Le groupe a été réduit à 24

joueurs suite au forfait de l'attaquant de l'O Marseille Amine Gouiri, en raison d'une blessure confirmée à la cuisse gauche, alors que le défenseur latéral gauche Rayan Aït-Nouri a été libéré du stade.

La rencontre sera officiée par

un trio botswanais conduit par le directeur de jeu Thabang Kets-habile, assisté de ses deux compatriotes : Kegakologetswe Lucky et Gaselame Molefe. Le quatrième arbitre sera Gao-laolwe Kethobogile.

Le dispositif officiel de la rencontre sera complété par le commissaire Yacoub Elmi, de Djibouti, tandis que Wiish Yabarrow, de Somalie, sera chargé de l'évaluateur.

Pour rappel, lors de la journée inaugurale des qualifications, la sélection algérienne a dominé la Zambie (3-1) vendredi soir à Tizi-Ouzou, tandis que le Burundi s'est incliné à Lomé face au Togo (1-0).

A l'issue de cette première journée, l'Algérie et le Togo trônent en tête du groupe I avec trois points chacun, le Burundi et la Zambie sont les derniers.

Au terme des qualifications, les deux premières équipes du groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BILLARD

Hichem Benaïssa s'adjuge la première étape



Le joueur Benaïssa Hichem, sociétaire du club amateur Mouloudia Sidi Bel-Abbes, a remporté la première étape du Championnat d'Algérie de billard, jeu à la neuf, clôturé samedi soir à la salle spécialisée "Red-Pool", située au centre-ville de Sidi Bel Abbes.

Benaïssa Hichem s'est imposé en finale face à Arkab Ahmed, du club Athlétique Bordj El-Bahri d'Alger, sur le score de 7 à 4, tandis que la troisième place est revenue à Walid Taleb Bendiab, du Mouloudia Sidi Bel-Abbes.

Les épreuves, disputées sur cinq tables, se déroulent dans une ambiance conviviale, en présence d'un public venu de nombreux suivre les différentes phases de la compétition.

Le directeur de la compétition, Bouslah Amine, a jugé le niveau technique "appréciable", se félicitant, à cette occasion, des conditions d'organisation de la compétition ainsi que de l'émergence de jeunes talents prometteurs dans cette discipline.

Cette manifestation sportive, organisée pendant deux jours par la Fédération algérienne de la discipline (FARB), en collaboration avec le Mouloudia Sidi Bel-Abbes de rafla et billard, a réuni 32 billardistes seniors messieurs représentant dix wilayas du pays.

Inscrit au calendrier de la saison sportive 2026-2027, ce championnat national se déroulera en cinq étapes.

Le classement général sera établi à l'issue de l'ensemble des étapes, à terme comprenant le joueur ayant obtenu le meilleur classement cumulé sera sacré champion d'Algérie.

CAN U23

Les Verts achèvent leur premier stage de préparation

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) a bouclé son première étape effectuée à Alger dans le cadre de son programme de préparation en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 de la catégorie, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche.

Entamé lundi dernier, ce regroupement a pris fin samedi matin par une dernière séance d'entraînement effectuée sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa.

A noter que deux joueurs, Mohamed Ramdaoui et Wilssem Boussaid, ont quitté le regroupement en raison de blessures.

Les protégés du sélectionneur national Rafik Saïfi poursuivront leur préparation en Afrique du Sud, où ils se rendront ce dimanche pour effectuer leur deuxième étape, ponctuelle par deux rencontres amicales face



à la sélection sud-africaine, prévue les 1er et 4 octobre prochains à Durban. Le staff technique profitera de la double confrontation en Afrique du Sud pour poursuivre l'évaluation de son groupe et parfaire sa préparation en

vue du deuxième tour préliminaire des qualifications de la CAN-U23, prévu en novembre prochain. L'Algérie sera opposée, lors de ce tour, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini.

MONDIAL-2026 DES AMPUTÉS

L'Algérie hérite du groupe A

La sélection algérienne de football pour amputés (handisport) évoluera dans le groupe A de la Coupe du monde 2026, aux côtés du Mexique, pays hôte, de l'Italie et du Liberia, à l'issue du tirage au sort effectué samedi.

Prévue du 13 au 22 novembre à San Juan de los Lagos (Mexique), la compétition réunira 24 sélections réparties en six groupes de quatre.

Pour sa première participation à une phase finale mondiale, l'Algérie abordera ce rendez-vous avec l'expérience acquise lors de la CAN-2024 au Caire, où elle avait égale-

ment fait ses débuts dans une compétition continentale. Les Verts avaient atteint les demi-finales après avoir notamment éliminé l'Angola (2-1) en quarts de finale, un succès qui leur avait assuré la qualification au Mondial-2026.

La sélection nationale avait finalement décroché la médaille de bronze, après sa victoire face au Nigeria (3-1) dans le match de classement. Cette performance avait constitué une entrée remarquée de l'équipe algérienne sur la scène continentale, après seulement quelques mois de préparation.

Au Mondial mexicain, les protégés de l'en-

traîneur Megaiz Boumédiène retrouveront donc le Libéria, l'Italie et le Mexique. Ce dernier accueillera pour la deuxième fois la compétition, après l'édition de 2018 remportée par l'Angola.

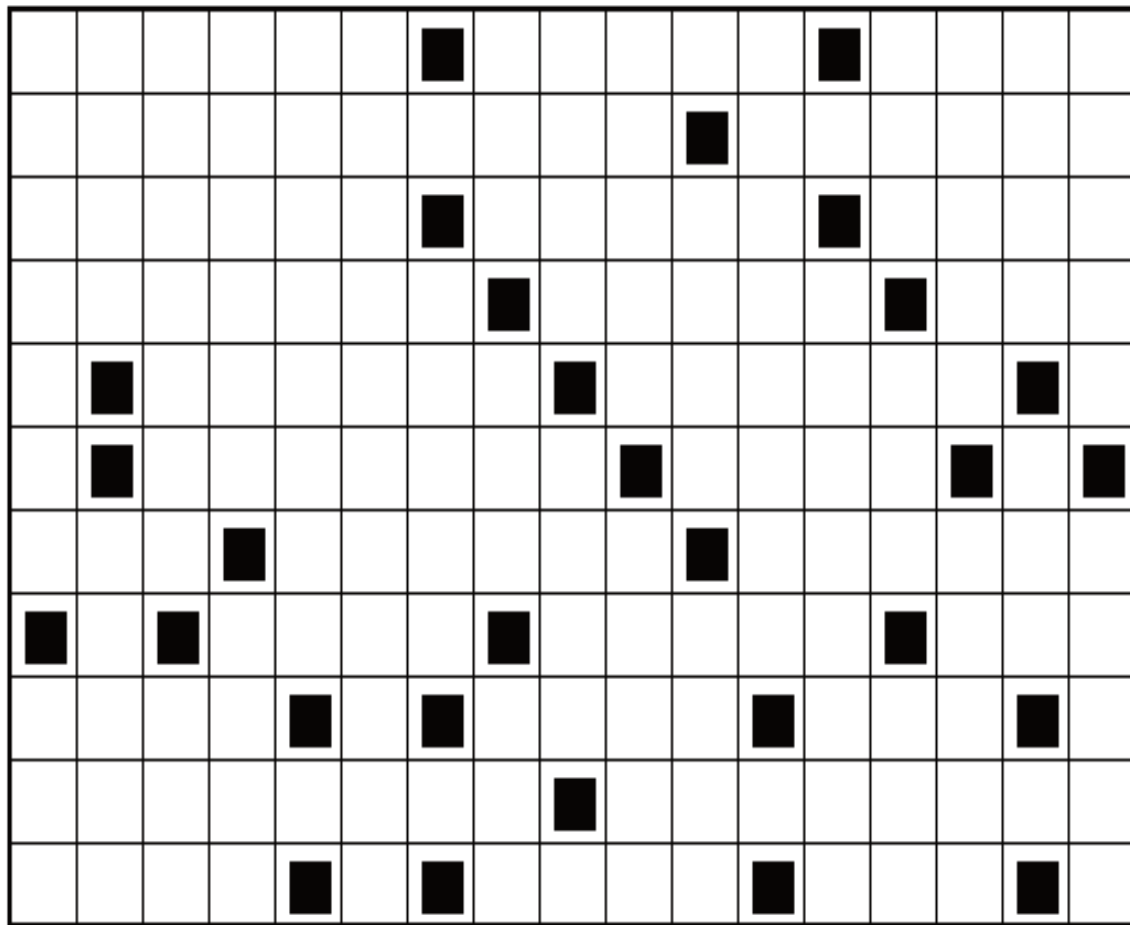
Cette première sortie mondiale permettra ainsi à l'Algérie de mesurer les progrès réalisés depuis sa révélation lors de la CAN-2024, face à des adversaires issus de différentes écoles du football pour amputés.

L'objectif sera notamment de capitaliser sur l'expérience acquise au Caire et de franchir un nouveau palier sur la scène internationale.

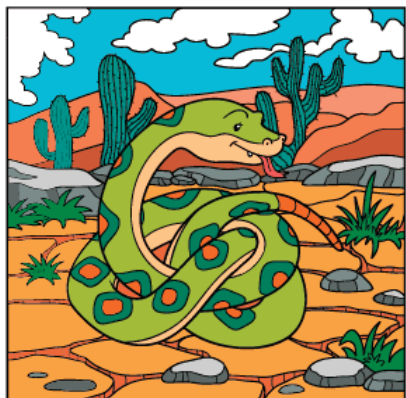
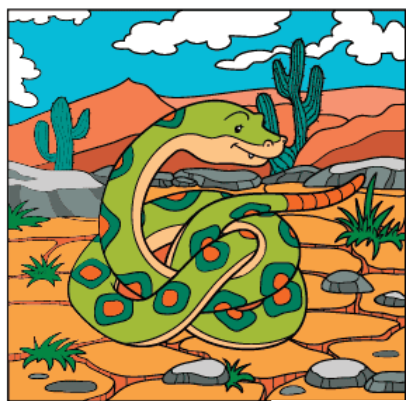
Pour ce faire, l'équipe nationale a achevé à Oran (Village méditerranéen) une autre étape de préparation en présence de l'ensemble de l'effectif retenu pour ce rendez-vous mondial.

Dans les autres groupes, la Türkiye, l'Espagne, le Nigeria et l'Egypte composent le groupe B, tandis que le Brésil, le Japon, l'Allemagne et l'Ukraine se retrouvent dans le groupe C. Le groupe D réunit l'Angola, la Colombie, le Ghana et l'Irak, tandis que l'Ouzbékistan, le Maroc, les Etats-Unis et l'Uruguay sont versés dans le groupe E. Enfin, le groupe F regroupe l'Angleterre, la Pologne, l'Iran et la Costa Rica.

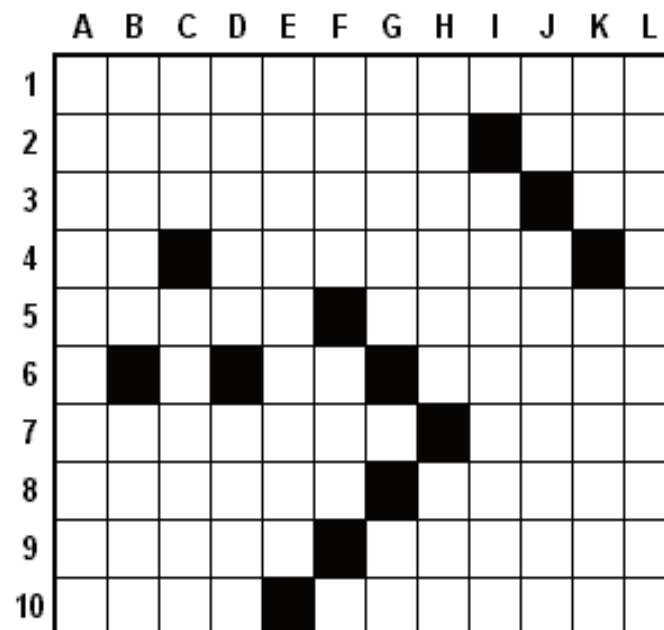
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 10 -
AME	ANES	ACRES	ENTRAI	EREINTE	BERCEUSE	AMARRERONT
BEC	ATRE	ALIBI	EVEILS	NATIVES	ERRANTES	
ERS	EMOU	ICARE	IRISER	PUISSES	EVENTRER	
ETE	ERIE	IMITE	POTIER	ZAPPING	GRAVERAS	- 11 -
GIS	GANT	IVRES	RAGERA		TRESSERA	HERESLARQUE
MET	ISSU	NEIGE	VESSIE			
OBI	LISE	NIECE	VOILAI			
OLE	OREE	SAUGE	ZENITH			
ONU	RARE	SINGE				
ROI	RAVE	SLANG				
SEL	RECU	STASE				
SON	RIVE	UTILE				
SUE	SERT					
TIR	TARN					
	TRAM					



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Contagieux
- 2 - S'adaptera exactement - Vieille monnaie
- 3 - Annexerais - Désinence verbale
- 4 - Il vaut bien l'erbium - Minuscules
- 5 - Officier municipal - Très fort
- 6 - Chauffeur de fellah - Zone d'action d'un fameux lion
- 7 - Donne un coup de chiffon - Gavé
- 8 - Ils sont habitués à voir la mer autour d'eux - Echecs de scène
- 9 - Possédâmes - Petite pierre pour un nid d'aigle
- 10 - Evêché de l'Orne - Vies à la dure

Verticalement

- A - Réceptions très élaborées
- B - Le bel canto s'y exprime très bien - Bien choisie
- C - Pas très nerveux - Familier
- D - Equiper - Petits socles
- E - Elaborerons mécaniquement
- F - Ligament - Planchettes de relieur
- G - Aboutirais - Brillant exécutant
- H - Reptile aquatique - Bouche de merle
- I - Rudesse
- J - Guide de mine - Jours de semaine
- K - Pas là - Plante à forte odeur
- L - Indiscrètes

Sudoku

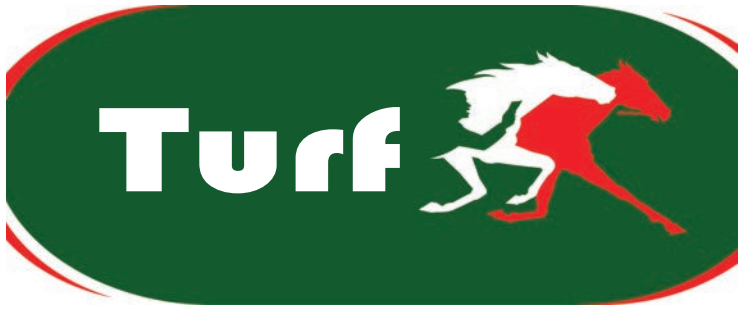
5	1		6	2	8		3	9
6	9	3	7		1	5	8	2
2		4				6		1
4		9	5		2	3		8
				3				
8		6	4		9	2		5
3		8				1		4
9	4	5	1		3	7	2	6
7	6		2		4		9	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

10	S	V	S		J	S	T	S	S	E	S	
9	E	N	T	E		V	O	U	T	A	I	
8	N	E	U	T	R	E	S		I	R	A	S
7	A	S	E	R		E	M	E	R	I		
6	O	S	U	P	I	T	R	E		A		
5	L	I		O	R		S	T	O	R	E	S
4	E	R	E		E	S	E	N	C	E	S	
3	M	I	E	L	L	E	U	S	E		B	I
2	A	S	S	I	E	G	E	S		S	U	A
1	M	O	U	C	H	A	R	A	B	I	E	H
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

9	5	1	6	4	5	3	4	1	6	5	2	8
8	6	8	6	7	8	3	4	1	6	5	2	8
7	1	7	3	5	7	8	3	6	5	7	1	4
6	4	6	3	6	1	2	2	4	1	9	5	7
5	2	2	9	8	4	9	8	6	5	7	1	1
4	1	2	2	3	3	8	2	2	2	6	3	3
3	7	5	5	9	2	7	5	3	8	2	6	3
2	8	6	4	7	3	3	4	1	9	5	7	1
1	9	5	1	6	4	1	9	5	7	1	1	1
0	6	4	7	1	9	5	3	8	2	2	6	3



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 182

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - EL ZAEME DE DILMI

M. SEMMAHI 58 kg
19-08-2026 1.000 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
T. MEGOUCI 57 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 7ème
B. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place honorable parmi les cinq premiers. A retenir en très bonne place.

Conclusion : Une priorité.

2 - HEB ERIH

MS. AIDA 57 kg
08-10-2025 1.100 m 3ème
MS. AIDA 57 kg 15 pts
19-10-2025 1.100 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 15 pts
30-11-2025 1.600 m 16ème
MS. AIDA 56 kg 18 pts
30-03-2026 1.400 m 2ème
AB. AIDA 57 kg 13 pts
13-04-2026 1.500 m 2ème
F. CHAABI 57 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable avec MS. Aida. Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de ce prix.

Conclusion : Une priorité.

3 - NACHID

K. ATTIA 57 kg
10-04-2026 1.200 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 9ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 57 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 3ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 9ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 11 pts
Il n'aura pas la partie facile pour espérer se défendre dans cette confrontation sur une courte distance.

Conclusion : A revoir.

4 - MAGE GAL

A. ATTIA 56 kg
07-05-2026 1.400 m 6ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 4ème
A. ATTIA 56 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 2ème
A. ATTIA 57 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 7ème
A. ATTIA 57 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 8ème
A. ATTIA 56 kg 12 pts
Ses récentes tentatives ne plaident pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

5 - MON DE MONLAU

R. BAGUIRA 55 kg
01-05-2026 1.200 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
08-05-2026 1.200 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 4ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 5ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité.

6 - OUM EL KHAIR

AB. AIDA 54 kg
20-04-2026 1.000 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 4ème
AB. AIDA 54 kg 14 pts
06-09-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 53 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré son dernier échec.

Conclusion : Une priorité.

7 - BESSMA

K. RAHMOUNE 54 kg
02-02-2026 1.300 m 6ème
D. BOUBAKRI 53 kg 14 pts
09-02-2026 1.000 m 3ème
K. RAHMOUNE 54 kg 14 pts
20-02-2026 1.500 m 6ème
B. BAGUIRA 55 kg 12 pts

Départ de la première course à 16h30 - Prix: Bymoun - Pur-Sang arabe

Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MT. CHAOUCHÉ	1 EL ZAEME DE DILMI	M. SEMMAHI	58	2	M. SEMMAHI
F. LAZREG	2 HEB ERIH	MS. AIDA	57	5	PROPRIETAIRE
M. BENAROUSSE	3 NACHID	K. ATTIA	57	8	PROPRIETAIRE
M. BENAROUSSE	4 MAGE GAL	A. ATTIA	56	1	PROPRIETAIRE
AL. BOUSBAA	5 MON DE MONLAU	R.BAGUIRA	55	3	H. BAGUIRA
AB. LOUNISSI	6 OUM EL KHAIR	AB. AIDA	54	7	H. FERHAT
AL. BOUSBAA	7 BESSMA	K. RAHMOUNE	54	11	L. RAHMOUNE
K. BENDJEKIDEL	8 AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	54	10	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	9 JIMMY	MA. AIDA	54	6	PROPRIETAIRE
B. MAHBOUB	10 GHANIA DU BONHEUR	B. BAGUIRA	54	9	B. MAHBOUB
ABD. MEGOUCI	11 BADRA	T. MEGOUCI	54	4	PROPRIETAIRE
MB. KERRI	12 GOLNARA	D. BOUBAKRI	52	12	PROPRIETAIRE

13-03-2026 1.300 m 2ème

D. BOUBAKRI 54 kg 13 pts

17-04-2026 1.300 m 9ème

D. BOUBAKRI 53 kg 13 pts

La monte de K. Rahmoune lui convient pour se défendre.

Conclusion : Une priorité.



8 - AMIRA DE MONLAU

AM. BENDJEKIDEL 54 kg
02-11-2025 1.200 m 15ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 16 pts
03-04-2026 1.200 m 6ème
M. THAMEUR 52 kg 14 pts
24-04-2026 1.200 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 8ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
08-05-2026 1.200 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré son manque de compétition.

Conclusion : Une possibilité.

9 - JIMMY

MA. AIDA 54 kg
03-04-2026 1.200 m 4ème
A. ATTIA 53 kg 14 pts
23-04-2026 1.100 m retiré
A. ATTIA 53 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m 11ème
M. SENOUCI 52 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 7ème
MA. AIDA 54 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable. Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce genre de confrontation.

Conclusion : A revoir.

10 - GHANIA DU BONHEUR

B. BAGUIRA 54 kg
04-01-2025 1.000 m 14ème
A. YAHIAOUI 53 kg 14 pts
22-11-2025 1.100 m 10ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
05-12-2025 1.100 m 16ème
B. BAGUIRA 52 kg 16 pts
12-01-2026 1.100 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 11ème
T. BAGUIRA 56 kg 12 pts
Son dernier échec enregistré sur une courte distance ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre sur les 1.200m.

Conclusion : A revoir.

11 - BADRA

T. MEGOUCI 54 kg
08-02-2026 1.100 m 8ème
T. MEGOUCI 55 kg 15 pts
13-02-2026 1.400 m 8ème
T. MEGOUCI 55 kg 13 pts
28-02-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m retirée
B. THAMEUR 53 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 5ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
Elle peut prétendre à un accessit entre les mains de T. Megouci.

Conclusion : Une possibilité.

12 - GOLNARA

D. BOUBAKRI 52 kg
21-11-2025 1.500 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 17 pts
28-12-2025 1.100 m 10ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts
06-04-2026 1.400 m 13ème
M. SENOUCI 55 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
21-09-2026 1.000 m 4ème
Y. KERRI 57 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sous les ordres de D. Boubakri.

Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Barika
Dimanche 27/09/2026

PRONOSTICS

PARI QUARTE

2 - 5 - 12 - 1 - 6
Possibilités: 7 - 8
Champ F : 2 - 5 - 12 - X
Champ F : 2 - 5 - X - 1
Champ D : 2 - 5 - X - X
2 - 12 - 5 - 1 - 6 - 8

PARI QUINTE

2 - 5 - 12 - 1 - 6 - 7
Possibilités: 8 - 11
Champ F : 2 - 5 - 12 - 1 - X
Champ F : 2 - 5 - 12 - X - 6
Champ D : 2 - 5 - 12 - X - X
2 - 12 - 5 - 1 - 6 - 8 - 11



11-13-3-9-8